

Le médecin peut til faire la demande de mi temp thérapeutique sur une prolongation

Par Julia77, le 15/06/2021 à 12:37

Bonjour

Je vais essayer d'être claire.jai une hernie cervical je suis en arrêt depuis 3 mois.jai vu le médecin du travail qui me trouvait trop faible pour reprendre. Donc me revoilà en arret.il ma dit qu'il faut que je reprenne en mi temp thérapeutique. La je doit retourner pour me faire encore prolonger ma question :mon médecin peut til me faire la demande de mi temp sur l'arrêt de prolongation ou faut til que j'aille le revoir à la fin de mon arrêt ?

Merci

Par P.M., le 15/06/2021 à 12:59

Bonjour,

Puisqu'il doit y avoir une visite de reprise après du Médecin du Travail, en principe, c'est une nouvelle prescription par le médecin traitant...

Par Julia77, le 15/06/2021 à 13:35

D'accord mais la médecine du travail a déjà demander au médecin que je reprenne en mi temp.je voulai donc savoir si le médecin traitant peut le faire sur ma prolongation ou si faut que je revoye mon médecin traitant avant la fin de mon arret

Par Julia77, le 15/06/2021 à 13:35

D'accord mais la médecine du travail a déjà demander au médecin que je reprenne en mi temp.je voulai donc savoir si le médecin traitant peut le faire sur ma prolongation ou si faut que je revoye mon médecin traitant avant la fin de mon arret

Par P.M., le 15/06/2021 à 15:11

La visite de reprise ne peut avoir lieu que lorsque vous n'êtes plus en arrêt et apparemment, elle n'a pas encore été passée...

D'autre part, une prolongation c'est normalement dans les mêmes conditions d'arrêt..

Par Julia77, le 15/06/2021 à 15:40

Merci de vos réponses oui je sais que je doit revoir la médecine du travail avant de reprendre.je veut savoir si le médecin traitant peut me faire l'arrêt de prolongation par exemple jusqu'au 9 juillet et si il peut mettre sur l'arrêt reprise à mi temp du 9juillet au 9septembre par exemple ou si je doit retourner voir le médecin traitant à la fin de ma prolongation pour qu'il me mette le mi temps thérapeutique ou si il peut déjà mettre sur ma.prolongation le mi tzmp

Par **P.M.**, le **15/06/2021** à **16:26**

Je pensais par mes réponses vous avoir expliqué ce qu'il en est si le médecin traitant vous fait une prolongation d'arrêt-maladie mais en temps partiel thérapeutique, vous serez toujours en arrêt et vous ne pourrez donc pas passer une visite de reprise puisque pour la passer, il ne faut plus être en arrêt-maladie...